

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **103 (1977)**

Heft 8: **Foire Suisse Bâle, 16-25 avril 1977**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Hydrométrie pratique des cours d'eau**, par H. André, M. Audinet, G. Mazeran et C. Richer. — Un vol. A4 de 260 pages. Edition Eyrolles, Paris 1976. Prix broché : 188 F fr.

Cet ouvrage doit permettre, aux ingénieurs et techniciens, de mettre en pratique les techniques de mesure et de contrôle permanent des débits des rivières avec le matériel usuel, de cerner et d'évaluer les erreurs commises suivant les circonstances et suivant les méthodes utilisées.

Après un examen des méthodes de contrôle des débits dans les aménagements hydro-électriques à partir des mesures de débits turbinés, déversés, et des variations de volume des réservoirs, cet ouvrage traite, dans une première partie, des stations de jaugeage en rivière.

Le choix des emplacements, le matériel utilisé pour l'enregistrement et la transmission à distance sont décrits en détail, de même que les divers types de sections artificielles de contrôles telles que : déversoirs à lame mince, seuils épais, jaugeurs Venturi, Parshall, H. Flume, Crump Weir, Drop Box Weir... Des modèles de fiches de stations de jaugeage et des tables de débits pour les déversoirs complètent le tout.

La deuxième partie est relative à l'utilisation des moulinets axiaux, et les techniques de mesures sont décrites en fonction des principaux supports de moulinets et des engins de manipulation, perches, saumons, cyclopotences, tringles téléphériques, bateaux, pieds supports.

Le calcul du jaugeage au bureau est présenté sous le double aspect du dépouillement « manuel » et de l'utilisation des ordinateurs.

Dans la troisième partie, les principes et les techniques de jaugeages par les méthodes de dilution sont explicités pour les divers traceurs minéraux, organiques ou radioactifs.

Les descriptions du matériel et des méthodes, sur le terrain comme au laboratoire, sont assez détaillées pour permettre à un lecteur inexpérimenté de mettre en œuvre ce mode de jaugeage.

#### Sommaire :

1<sup>re</sup> partie : Les stations de jaugeage. — Les stations-usines, les barrages. — Les stations de jaugeage.

2<sup>e</sup> partie : Jaugeages au moulinet. — Préambule. — Principe général des mesures au moulinet. — Le matériel et les méthodes. — Réalisation des mesures sur le terrain. — Calcul des jaugeages. — Conclusions.

3<sup>e</sup> partie : Jaugeages par la méthode de dilution. — Principe de la méthode. — Matériel nécessaire. — Modalités pratiques pour l'exécution des jaugeages. — Analyse en laboratoire.

« **Landumlegung — Eine Massnahme zur Durchführung der Raumplanung** », par Hermann Bigler. Dissertation EPFZ N° 5653 — Juris Druck + Verlag Zürich, 1976, 150 pages.

Dans sa thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur ès sciences techniques, l'auteur a procédé à un important travail comparatif et de synthèse — dans la mesure où celle-ci était possible — de la législation en vigueur en Suisse relative au remembrement parcellaire.

On peut classer le remembrement — selon des critères fonctionnels — en remembrement parcellaire agricole ou forestier, en remembrement de terrains à bâtir, en remembrement pour l'acquisition de terrains réservés à des fins d'intérêt public et enfin en remembrement parcellaire constitué en vue de permettre la réalisation de plans d'aménagement du territoire. Il est parfois possible de réaliser un remembrement parcellaire combinant un ou plusieurs des trois premiers types énumérés ci-dessus.

Le remembrement parcellaire pour la réalisation d'un plan d'aménagement, par contre, ne peut être pratiqué à titre indépendant, vu la multiplicité des intérêts en jeu : il est lié à l'exécution d'un remembrement de l'un ou de plusieurs des premiers types.

L'ouvrage fait ressortir la diversité et la complexité des législations — cantonales pour la plupart — applicables, dont l'un des buts essentiels est d'assurer les droits des personnes ou instances concernées (propriétaires,

communes, canton). Le remembrement touche en effet à un des droits essentiels, le droit à la propriété, et l'objectif de la réalisation d'un ouvrage d'intérêt général a rendu obligatoire le recours en système majoritaire permettant d'imposer des décisions à des opposants éventuels, à commencer par leur participation à la réalisation de l'ouvrage.

Si les trois types de remembrement indiqués plus haut sont bien connus, s'ils ont fait leurs preuves et font en conséquence l'objet d'une législation adéquate, il n'en va pas de même du remembrement pour la réalisation d'un plan d'aménagement. Il s'agit là d'un domaine relativement nouveau, pour lequel une législation spécifique n'existe pas encore, mais pour lequel les diverses législations connexes applicables forment un tout qu'il est parfois difficile de ramener à un même dénominateur.

L'auteur a examiné plus particulièrement ce type de remaniement ; il fait l'inventaire des problèmes et en esquisse des solutions basées pour l'essentiel sur la législation en vigueur à l'heure actuelle, mais sans s'en cacher les insuffisances.

La lecture de cet ouvrage devrait se révéler fructueuse à tous les législateurs et planificateurs en aménagement du territoire à l'heure où la nécessité d'une telle entreprise semble se faire jour, malgré certains revers qu'elle a subis et qu'elle subira encore face au « souverain » ou à d'autres intérêts.

(Suite des bibliographies, voir page 14 des annonces)

## Divers

### Portes ouvertes à l'ETSEV

L'Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud, 1, route de Cheseaux à Yverdon, sera ouverte au public le *samedi 7 mai 1977, de 10 h. à 16 h.*

Les visiteurs pourront assister à des démonstrations scientifiques et techniques dans 48 laboratoires, répartis dans les sections de mécanique, de micromécanique, d'électrotechnique, d'électronique, de génie civil, de mensuration et de génie rural.

L'ETSEV prépare aux carrières d'ingénieur-technicien ETS et de géomètre-technicien ETS.

## Carnet des concours

### Mobilier de gare

Les sensations visuelles contribuent largement à la formation, dans le public, de l'image de marque d'une entreprise. Consciente de ce fait, la direction générale des CFF organise un *concours de design* en vue de l'acquisition rationnelle d'objets d'ameublement pour les constructions et transformations de gares.

Sont admis à participer à ce concours les concepteurs et les maisons suisses, ainsi que les concepteurs de nationalité étrangère dont le domicile fixe, privé ou professionnel, se trouve en Suisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

Le montant des prix est fixé à 50 000 fr. au total. Des primes peuvent être accordées aux propositions portant sur l'ensemble du programme comme à celles qui se limitent à des groupes d'objets ou à des objets isolés.

Au programme figurent les abris de quai, les bancs, les fontaines à eau potable, les parois d'affichage, les écrans lumineux, les abris pour véhicules à deux roues, les supports pour skis, les paniers à déchets et les cendriers.

Documentation : Le programme et ses annexes ne sont envoyés que par poste, contre le versement préalable de 10 fr., avec la mention « Concours de design mobilier de gare », au compte de chèque postal 30-193 des Chemins

de fer fédéraux suisses, Berne. Le paiement doit être effectué d'ici au 30 avril 1977 au plus tard.

*Délais* : mi-mai 1977 pour le retrait des documents, 15 juin 1977 pour les questions, 28 octobre 1977 pour la remise des projets et des maquettes.

## Congrès

### CISCO<sup>1</sup>

Paris, 3 au 7 octobre 1977

CISCO, qui présentera des matériels de production de film, équipements de studio et de laboratoire, regroupera pour la deuxième fois, à l'échelon mondial, tous les fabricants de matériels et prestataires de services concernés par l'installation et le fonctionnement des salles publiques, qu'il s'agisse :

- de la conception ou de la rénovation des salles de spectacles,
- de l'aménagement des locaux destinés à accueillir congrès, colloques, etc.,
- de la création de salles de cinéma ou de leur transformation en complexes multi-salles.

Les professionnels de tous pays, concernés par les matériels et services nécessaires à l'installation et au fonctionnement des salles publiques sont attendus, dont en particulier les architectes et scénographes.

Par ailleurs, seront invités également les producteurs, les réalisateurs, les techniciens du cinéma, les responsables de laboratoires ou de studios intéressés par les matériels et équipements de production.

Adresse du Commissariat général : 3, rue Garnier, 92200 Neuilly (France).

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> Salon international des équipements des salles de cinéma, de spectacles, de théâtre, de congrès, et 2<sup>e</sup> Salon international des matériels et équipements de production.

## La lutte contre la pollution de l'air sur les lieux de travail

Stockholm (Suède), 6-8 septembre 1977

Ce colloque international, organisé conjointement par le Fonds suédois pour le milieu de travail et le Bureau international du Travail, est destiné à permettre un échange d'informations, au niveau international dans ce domaine, entre ingénieurs, médecins du travail, toxicologues, hygiénistes, chefs d'entreprise, chefs de service, représentants des services officiels et des organisations d'employeurs et de travailleurs ayant à veiller à la sécurité et à la santé des travailleurs.

Thèmes :

1. Méthodes et organisation de la recherche (épidémiologie, toxicologie, essais préalables de substances chimiques, etc.) sur les risques spécifiques dus aux poussières, fibres, fumées, brouillards, vapeurs et gaz.
2. Identification, mesure et évaluation des polluants en suspension dans l'air (méthodes et instruments de mesure et d'analyse, surveillance du milieu de travail, surveillance biologique).
3. Méthodes et moyens propres à prévenir la mise en suspension dans l'air et la dispersion des polluants ; moyens de protection (substitution, appareillages clos, aspiration et autres méthodes de prévention technique, équipement de protection individuelle).
4. Mesures administratives et d'organisation applicables à diverses industries et divers procédés (établissement de normes, inspection, organisation de la sécurité et de l'hygiène dans l'entreprise, participation des travailleurs).

Programme et informations complémentaires : M. Birger Viklund, Arbetarskyddsfonden, Sveavägen 166, 10th floor, 113 46 Stockholm.

## Informations SIA

### Section fribourgeoise

Au cours de son assemblée générale du 25 mars dernier, la section fribourgeoise de la SIA a accepté la proposition du comité de faire du *Bulletin technique de la Suisse romande* son organe officiel de langue française. Elle est ainsi la quatrième section de la SIA à disposer d'un organe d'information distribué à tous ses membres, après les sections vaudoise, genevoise et jurassienne.

La rédaction est heureuse de cette décision et se réjouit d'étendre sa collaboration avec les sections romandes de la SIA.

### Section jurassienne

#### Prochaines manifestations

Jeudi 28 avril 1977, 20 h., Buffet de la Gare, Saint-Imier : *Routes et paysages* (dans le cadre de l'année « Transjurane »), par M. Bernard Lieberherr, naturaliste, adjoint scientifique à la Fondation suisse pour la protection du paysage.

Vendredi 3 juin 1977, 15 h., au Château de Porrentruy : *Géodésie, mensurations et améliorations foncières en relation avec les projets routiers* (dans le cadre de l'année « Transjurane »), exposé et démonstrations présentés par le groupe des ingénieurs géomètres et du génie rural de la section jurassienne de la SIA.

## EPFL

### Spécialisation en hydrologie opérationnelle et appliquée — Cours postgrade de 3<sup>e</sup> cycle

Ce cours, annoncé dans le *BTSS* n° 4 du 17 février 1977 (p. 52-53) sera donné du 6 mars au 13 décembre 1978, et non 1977 comme mentionné par suite d'une erreur de transmission. Nous prions nos lecteurs d'excuser ce lapsus indépendant de notre volonté.

## EPFZ

### Cours du 3<sup>e</sup> cycle

#### Aménagement du territoire

Un tel cours de deux ans à plein temps est à nouveau organisé à l'EPFZ dès l'automne 1977. Il est ouvert aux diplômés d'une EPF ayant quelque pratique.

Délai d'inscription : 30 avril 1977. Renseignements et inscriptions : Ausbildungssekretariat des ORL-Institutes, HIL-Gebäude, Geschoss H, ETH-Hönggerberg, 8093 Zurich.

## Postes à pourvoir

Poste	Référence	Lieu de travail	Renseignements
<i>Agence spatiale européenne</i>			
Ingénieur spécialiste des antennes	15/77	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Responsable de l'exploitation des systèmes	14/77	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Assistant administratif	158/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1

<sup>1</sup> Chef du personnel, ESTEC, Domeinweg, Noordwijk (Pays-Bas).